

## SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

### CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

---

#### CD SAINT-MIHIEL

---

Le : 11/06/2026

### ET CA CONTINUE, ENCORE ET ENCORE !!!

Dans la matinée du **10 juin 2026**, plusieurs de nos collègues ont été victimes d'une agression d'une rare violence de la part d'une personne détenue alors qu'il revenait de l'unité sanitaire, pourtant déjà connue pour de nombreux faits d'agressions, y compris envers des personnels dans d'autres établissements pénitentiaires. **Ce détenu, signalé, violent, récidiviste à pu une nouvelle fois faire des victimes dans nos rangs.**

Une question se pose aujourd'hui : combien d'agressions faudra-t-il encore subir avant que des mesures adaptées soient prises à l'encontre des détenus les plus violents et les plus dangereux ?

Cette agression se distingue par son extrême violence. La personne détenue a fait preuve d'une agressivité particulièrement grave, allant jusqu'à mordre plusieurs agents jusqu'au sang. Les blessures occasionnées ont nécessité la prise en charge et l'hospitalisation de plusieurs de nos collègues.

Cette attaque suscite d'autant plus d'incompréhension et d'inquiétude que le profil de la personne détenue concernée présentait déjà, depuis plusieurs jours, des éléments particulièrement préoccupants. Les signaux d'alerte étaient connus et auraient dû conduire à une vigilance renforcée afin de prévenir un tel drame.

Les événements qui se sont produits démontrent une nouvelle fois la nécessité de prendre en compte les remontées du terrain et de renforcer les mesures de prévention ainsi que la protection des personnels.

L'ensemble des agents est profondément choqué par cette violente agression. La colère, l'incompréhension et l'indignation sont immenses. Cette attaque rappelle avec force que la sécurité des personnels ne peut jamais être considérée comme une variable d'ajustement.

**Une fois de plus, notre directeur semble avoir accordé davantage d'importance aux écrits professionnels qu'à la prise en charge immédiate de nos collègues blessés. Il aura fallu quatre heures avant qu'ils ne soient emmenés aux urgences ! Une gestion qui interroge et qui suscite une profonde incompréhension parmi les personnels. A l'heure où nous écrivons ce communiqué un agent est toujours hospitalisé pour un œdème cérébral !!**

**Aujourd'hui, nos premières pensées vont aux collègues blessés et à leurs proches. Nous leur apportons tout notre soutien et leur souhaitons un prompt rétablissement.**

**Nous exigeons également que toute la lumière soit faite sur les circonstances ayant conduit à cette agression et que des mesures concrètes soient enfin mises en œuvre, afin que de tels faits ne se reproduisent plus !**